

ÉDITO

Chers enfants, chers parents,

Bienvenue dans cette nouvelle édition du Guide de l'écolier colomniérois, et bienvenue également dans l'Espace Familles numérique : ces deux outils vous permettent d'accéder à une foule d'informations pratiques sur la vie quotidienne des enfants, à l'école et autour de l'école !

Notre volonté reste d'apporter à chaque famille un accès très facile à tous les renseignements pratiques concernant cette année scolaire 2024/2025, ainsi que la possibilité d'effectuer vos démarches en quelques clics. Nous avons aussi à coeur de partager avec vous tout ce qui est proposé aux enfants dans leur vie d'écolier. Il y a bien sûr le temps d'apprentissage en classe, mais aussi l'accueil avant et après la classe, la restauration, les activités sportives et culturelles, ou encore toutes les activités du mercredi et des vacances scolaires.

La Ville et ses équipes travaillent main dans la main avec les équipes enseignantes, les parents d'élèves et les partenaires éducatifs locaux, pour que tous ces temps se conjuguent harmonieusement. Nos objectifs sont partagés : nous voulons offrir à tous les enfants de Coulounieix-Chamiers les meilleures conditions pour apprendre, grandir et d'épanouir.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2024/2025 dans les écoles de la ville.

Thierry Cipierre

Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux

Conseiller départemental du canton de Coulounieix-Chamiers

Thierry CIPIERRE

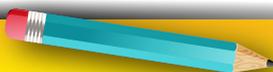
Marie-Claire Sarlande

Adjointe à la Vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse

M. Sarlande

SOMMAIRE

Petit tour de l'école Louis-Pergaud...	3
Pour accompagner les enfants...	6
L'organisation de la semaine...	8
Dans les assiettes colomniéroises...	11
Facturation	12
Espace Familles	13
contacts	14



PETIT TOUR DE L'ÉCOLE LOUIS-PERGAUD



École maternelle



71 élèves



3 classes

École élémentaire



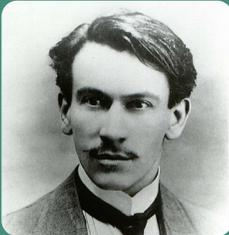
154 élèves



6 classes

Mais qui est Louis-Pergaud ?

C'est un écrivain français du siècle dernier. Il a démarré sa carrière d'instituteur au début des années 1900, publiant ses premiers écrits en parallèle. Il est notamment l'auteur de *De Goupil à Margot*, prix Goncourt 1910, et de *La Guerre des boutons*, paru en 1912. Mobilisé dans l'armée française lors de la première Guerre Mondiale, il est « mort pour la France » en 1915.



Des partenaires main dans la main

L'équipe enseignante de l'école, la **Ville** (élus et services dédiés) et les **parents d'élèves élus** travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun : **la réussite, l'épanouissement et le bien-être des enfants**. Tous siègent au Conseil d'école.

Le Conseil d'école ...

- ▶ **vote le règlement intérieur** de l'école.
- ▶ **donne son avis** sur l'adoption du **projet d'école**, sur l'organisation complémentaire d'**activités éducatives, sportives et culturelles**.
- ▶ **participe** à l'élaboration du **projet d'école** : actions pédagogiques, utilisation des moyens alloués à l'école, organisation scolaire et périscolaire, hygiène, protection et sécurité des enfants, inclusion des enfants en situation de handicap,...

Les parents d'élèves élus

Les représentants des parents d'élèves à l'école primaire (école maternelle et élémentaire) sont élus chaque année. Ils participent à la vie de l'école. Leur rôle est de faciliter les relations entre les parents d'élèves et les enseignants. Leur importance est reconnue : ils disposent de droits, notamment celui de diffuser des documents permettant de faire connaître leur action.

PETIT TOUR DE L'ÉCOLE LOUIS-PERGAUD

Zoom Sur le rôle de la Ville

- La Ville est propriétaire des bâtiments : elle en assure les réparations et les améliorations, l'équipement (*mobilier,...*) et le fonctionnement.
- En complément du rôle de l'État qui fixe les programmes nationaux et rémunère les personnels enseignants, **la Ville apporte au quotidien de nombreuses contributions** :
 - ▶ Une Atsem par classe de maternelle
 - ▶ Des repas équilibrés et faits maison (cf p.11)
 - ▶ Des animations variées sur tous les temps hors scolaires : le matin, le midi, le soir, les mercredis et pendant les vacances (cf p.9)
 - ▶ Des ateliers pédagogiques, sportifs et culturels (*Apsa*) sur le temps scolaire (cf p.8)
 - ▶ Le transport pour les sorties scolaires
 - ▶ Le budget municipal dédié aux écoles comprend aussi :
 - une dotation globale par élève
 - une participation aux classes de découverte
 - l'achat des livres
 - la gestion du parc informatique

L'équipement informatique de l'école

- 1 tableau interactif et 1 vidéoprojecteur par classe (sauf petite section)
- 1 ordinateur portable par enseignant
- 2 visualiseurs (projecteurs de documents)
- 36 casques audio
- 2 classes mobiles (pack de 15 PC tablettes hybrides en valise connectés en réseau)
- 1 serveur
- applications pédagogiques, formation des enseignants



PETIT TOUR DE L'ÉCOLE LOUIS-PERGAUD

Chaque enfant a aussi son rôle à jouer pour contribuer au bien-être de chacun, en appliquant la **charte du respect** ! Elle a été écrite par les enfants eux-mêmes et les animateurs (et avec le concours des Francas) dans le cadre des activités périscolaires.

«POUR ÊTRE RESPECTÉ, JE RESPECTE LES AUTRES»

1. Je suis poli(e) : «bonjour», «au revoir», «S'il te plaît», «merci»
2. Je parle sans crier et je me calme quand l'adulte me le demande
3. Je ne coupe pas la parole et j'ÉCOUTE
4. Je prends soin du matériel que l'on me prête et des locaux pendant les activités
5. Je ramasse mes papiers, mes déchets et je respecte le tri sélectif
6. Je me déplace en groupe calmement et je suis bien en rang.
7. Le respect doit avoir lieu dans tous les sens : de l'enfant à l'adulte, de l'adulte à l'enfant, de l'adulte à l'adulte et de l'enfant à l'enfant.



Les inscriptions

Elles démarrent le mardi 2 avril :
pré-inscription à la mairie et création du compte personnel sur l'Espace Familles (cf p.13), puis inscription avec la directrice de l'école.

À noter : la classe de TPS (toute petite section) compte 16 places à l'école Eugène-Le-Roy. La pré-inscription se fait auprès de la mairie. Les places sont attribuées lors d'une commission mi-juin.

Sécurité aux abords de l'école

Après concertation, le feu tricolore du passage piétons qui rejoint l'école est en mode «clignotant» aux horaires de sortie des classes, obligeant ainsi les véhicules à marquer l'arrêt. Les horaires décalés entre l'élémentaire et la maternelle ont pour but de fluidifier la circulation. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Consignes en cas d'évacuation ou de confinement

En cas d'incident dans les locaux nécessitant l'évacuation : contacter le Pôle enfance au 05.53.35.57.52 ou 06.08.91.04.23 pour obtenir les informations pratiques (qui seront aussi affichées à l'entrée de l'école).

POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS ...

Les équipes pédagogiques :

École maternelle Louis-Pergaud

👤 **Janine Geoffroid**
Directrice et enseignante

Les enseignantes :

👤 **Delphine Arlot**
👤 **Florence Rey**



3 enseignants en maternelle
4 Atsem en maternelle
8 enseignants en élémentaire

École élémentaire Louis-Pergaud

👤 **Bénédicte Le Corre**
Directrice et enseignante

Les enseignants :

👤 **Stéphanie GréziS**
👤 **Laure Migniot**
👤 **Denis Migniot**
👤 **Virginie Moreau-Saillard**
👤 **Luck Springinsfeld**
👤 **Perrine Vassilieff**
👤 (Nomination juin 2024)
👤 (Nomination juin 2024)

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés)

Un travail spécifique complémentaire de celui des enseignants dans les classes pour mieux accompagner les élèves en difficultés.

👤 **Céline Lepolard**, psychologue de l'Éducation nationale

👤 **Annick Racinaud**, enseignante spécialisée

La médecine scolaire

Accueil et accompagnement des élèves, sensibilisation et prévention autour de la santé

👤 **Valérie Bossuet**, infirmière de l'Éducation nationale

👤 **Leïla Labrusse-Bouisson**, médecin scolaire



6



POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS ...

Les professionnels de la Ville

Animation, restauration, entretien des locaux, ... : des professionnels de la Ville œuvrent aussi au quotidien pour contribuer à l'épanouissement et au bien-être des enfants.

► Le Pôle Éducation, Jeunesse et Vie associative

👤 **Éric Pezon,**
directeur

👤 **Chrystèle Gibiat,**
directrice adjointe et responsable des services
Enfance, Restauration et Entretien des locaux

L'accueil périscolaire :

👤 **Marine Lestrade,**
directrice de l'accueil périscolaire Louis-Pergaud

👤 **Hychem Khinèche,**
directeur adjoint

👤 **Camille Raynaud,**
animatrice

L'équipe d'animation est complétée par
9 animateurs contractuels.

Le service Restauration :

👤 **Nadine Chaulet,**
économe et coordinatrice du service

👤 **Alexandre Lai,**
chef cuisinier

L'équipe en cuisine :

👤 **Sabine Bigre**

👤 **Emmanuelle Daurat**

👤 **Sabrina Etchevery**

👤 **Chloé Grellety**

👤 **Malika Rédaouia**

👤 **Christine Silveira**

Le service Entretien :

👤 **Sophie Guilloux,** coordinatrice du service

Les Atsem :

👤 **Laurence Barrière**

👤 **Corinne Bordas**

👤 **Céline LeScure**

👤 **Aurélien Vigier**

Les agents des écoles :

👤 **Sarata Diatta**

👤 **Alexandra Teyssandier**

Et aussi...

Les animateurs Sportifs :

👤 **Éric Daboïr** (coordonateur)

👤 **Cyril Lapière**

👤 **Laetitia Mazières**

Les agents du Service Culturel :

👤 **Patricia Amelin** (coordinatrice)

👤 **Isabelle Americo**

👤 **Brigitte Faure**

👤 **Bérénice Kuchler**

👤 **Raphaëlle Masson**

👤 **Marie-Anne Roumanie**

Ils interviennent soit sur le temps scolaire pour assurer les Apsa (cf p 8), soit sur la pause méridienne, soit dans l'accueil de classes.

Les chauffeurs de bus :

👤 **Vincent Attingré**

👤 **Stéphane Mazière**

Ils assurent les transports sur les sorties scolaires.



ORGANISATION DE LA SEMAINE

La journée type de l'écolier

L'école a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7h30 à 8h20 : Accueil périscolaire

8h20 à 8h30 : Ouverture de l'école et arrivée des enfants

8h30 à 11h30 : Temps scolaire

11h30 à 13h20 : Restauration et temps périscolaire

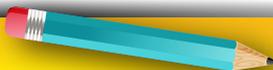
13h20 à 16h30 : Temps scolaire

16h30 à 18h30 : Accueil périscolaire avec ou sans étude du soir



Les « + » sur le temps scolaire

- ▶ Les agents municipaux participent à l'organisation avec les enseignants d'**activités physiques, sportives et artistiques (Apsa)** :
 - animent les séances de sport scolaire par cycle d'apprentissage, dans le respect des programmes.
 - accompagnent les projets culturels d'école des enseignants, par cycle de 6 à 8 séances.
- ▶ **Et aussi...**
 - Toute l'année, les classes de maternelle et élémentaire ont accès à la **bibliothèque annexe** sur des créneaux spécifiques.
 - **Lors d'événements culturels**, les enseignants et leur classe peuvent bénéficier de séances de **médiation culturelle** : visite commentée des expositions, ateliers en lien avec le thème ou la technique utilisée par l'artiste.



Les accueils périscolaires

Situé au Bourg de Coulounieix, les locaux de l'accueil périscolaire bénéficient d'un accès direct avec l'école.

- ▶ **Le matin / 7h30-8h20 :**
Jeux et activités calmes ou activités plus dynamiques pour ceux ayant davantage besoin de bouger ! Maternelles et élémentaires disposent d'espaces dédiés.
- ▶ **Le midi (pause méridienne) / 11h30-13h20 :**
Le temps du repas est organisé en deux services : c'est un moment calme, convivial et éducatif. En dehors du repas, les enfants peuvent participer à des animations organisées ou jouer librement.
- ▶ **Le soir / 16h30-18h30 :**
 - jusqu'à 17h : goûter fourni par la Ville
 - jusqu'à 18h30 : activités organisées ou jeux libres
- ▶ **Et sur inscription :**
Une séance d'étude encadrée par un enseignant a lieu 3 soirs par semaine (lundi, mardi et jeudi) de **17h à 17h45**.

À noter : en parallèle, le Centre social Saint-Exupéry propose un atelier d'accompagnement à la scolarité (CLAS) pour les enfants repérés par les enseignants.



Des **activités établies par cycle** sont proposées aux enfants qui ont le choix parmi les thèmes suivants : développement durable, santé, activités sportives, éveil musical, arts plastiques, prévention et sécurité routière, projets scientifiques, illustration et contes, jeux coopératifs,...

Les accueils périscolaires sont organisés avec la participation financière de CAF.



Une animatrice prépare des projets communs à tous les accueils périscolaires de la Ville pour que tous les enfants colomniérois soient sensibilisés aux questions environnementales et deviennent acteurs du développement durable.



ORGANISATION DE LA SEMAINE

Le mercredi

► **Les matins** de 9h à 12h : deux pôles d'activités gratuites sont en accès libre sans inscription.

- **Arts plastiques et ludothèque** au château des Izards
- **Sport et loisirs** à l'accueil périscolaire Eugène-Le-Roy

Les informations sont diffusées aux familles par le biais de l'école et disponibles sur l'Espace Familles (cf p.13).

► **Il y a aussi :**

- Natation : cycle d'apprentissage pour les CM1/CM2 (service Sport, cf p.14).
- L'Accueil de loisirs Jean-Sigalas (cf p.14).
- L'École départementale des sports (cf p.14).
- De nombreuses activités proposées par les associations colomniéroises. (Guide sur www.coulouneix-chamiers.fr)



Et pendant les vacances scolaires ?

► **Tous les jours, des activités gratuites** sont proposées par les équipes d'animation des différents services municipaux (*périscolaire, culture, sport, animations familiales,...*). Les plannings sont diffusés aux familles par le biais des écoles et disponibles sur l'Espace Familles (cf p.13).

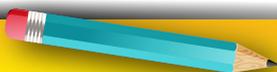
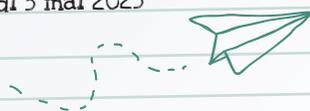
► **Et aussi :**

- L'Accueil de loisirs Jean-Sigalas.
- Stages ponctuels de découverte avec les associations colomniéroises.



Le calendrier des vacances scolaires 2024/2025

Rentrée des classes	Lundi 2 septembre 2024
Vacances de Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Du samedi 22 février au lundi 10 mars 2025
Vacances de printemps	Du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2025
Vacances d'été	Samedi 5 juillet 2025



DANS LES ASSIETTES COLOMNIÉROISES

Une alimentation saine



TERRITOIRE BIO ENGAGÉ



Parce que la ville introduit plus de 30% de produits bio dans les menus !

Des **plats « faits maison »**, des produits de saison, des préparations assurées par une équipe cuisine formée, un cahier de recettes régulièrement enrichi créé par les cuisiniers, des repas alternatifs où les protéines animales sont remplacées par des protéines végétales et légumineuses sur le plat principal.

► Des produits bio et locaux

- 1 ou 2 éléments bio par jour
- des produits frais, locaux, bio et de saison
- des viandes françaises ou labellisées
- céréales, féculents, compote 100 % bio
- 1 laitage bio par semaine



550 repas
chaque jour

Les menus sont disponibles sur le site de la ville et l'Espace Familles (cf p.13).

Les enfants sont sensibilisés de manière ludique aux questions de la **qualité** et de l'**équilibre** alimentaire, mais aussi aux **questions environnementales** : gaspillage alimentaire, tri, compostage...

La cuisine centrale est équipée d'un composteur général qui permet de tout « recycler » (sauf les denrées carnées) et les enfants contribuent à ce geste de tri grâce aux composteurs des réfectoires.



Allergies alimentaires

Si votre enfant souffre d'une allergie alimentaire, la ville vous propose la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Pour cela, il faut prendre rendez-vous avec la responsable du service Restauration pour établir un protocole correspondant à la pathologie de l'enfant. (contact p.14)

FACTURATION

Facturation

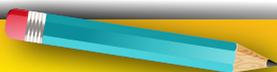
- ▶ les factures sont établies tous les mois
- ▶ accueil périscolaire : le tarif est appliqué, quelle que soit l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant
- ▶ restauration : en cas d'absence, 2 jours de carence sont appliqués (annulés sur présentation d'un justificatif, sauf grève, sortie scolaire ou absence de l'enseignant)



Païement des factures :

- ▶ Via l'**Espace Familles** (voir ci-contre) : prélèvement automatique le 5 du mois suivant ou par carte bancaire
- ▶ Par **chèque** ou **espèces** : directement à la mairie, dans un délai de 20 jours suivant la facture (au-delà, la facture est transmise au Trésor Public qui utilisera tous les moyens légaux à sa disposition pour obtenir le règlement).
- ▶ Par **Chèque Emploi Service Universel** (CESU) : sauf la part repas.

Retrouvez tous les détails pratiques dans le document « modalités d'inscription » remis à chaque enfant à la rentrée et disponible sur le site de la ville en flashant le QR Code ci-contre.



Connectez-vous sur l'Espace Familles de la ville de Coulounieix-Chamiers !

Simple à utiliser et sécurisé, ce service en ligne vous permet d'effectuer un certain nombre de démarches liées à vos enfants, quand vous le souhaitez et sans vous déplacer ! Vous y trouverez aussi une information complète concernant l'enfance et la jeunesse.

Une fois votre compte créé...

Ce que vous pouvez faire sur votre Espace Familles :

- ▶ Consulter et mettre à jour vos informations personnelles
- ▶ Consulter, télécharger et payer en ligne vos factures
- ▶ Adhérer à la facture dématérialisée (qui remplacera alors la facture papier)
- ▶ Calculer votre Quotient familial
- ▶ Trouver l'école de secteur (carte scolaire)
- ▶ Justifier une absence pour la facturation

Ce qui est à votre disposition sur votre Espace Familles :

- ▶ Les menus de la restauration municipale
- ▶ Les plannings d'activités des mercredis matins
- ▶ Les programmes d'activités des vacances scolaires
- ▶ Toute l'actualité qui concerne l'enfance et la jeunesse

JE M'INSCRIS !



Comment accéder à votre Espace Familles ?

Vous devez vous munir de votre identifiant et mot de passe reçu par email ou de votre clé enfance reçue par courrier. Ces informations vous sont transmises par le service facturation.

IMPORTANT ! L'inscription de votre enfant doit être renouvelée chaque année (fiche sanitaire, autorisation de sortie, droit à l'image,...), pour des raisons de responsabilité et de sécurité.

Le service Enfance de la ville reste bien sûr à votre disposition pour tout renseignement : periscolaire@coulounieix-chamiers.fr



CONTACTS

École maternelle Louis-Pergaud

Bourg de Coulounieix
Directrice : **Janine Geoffroid**
☎ 05.53.53.41.95
ce.0241002j@ac-bordeaux.fr

École élémentaire Louis-Pergaud

Bourg de Coulounieix
Directrice : **Bénédicte Le Corre**
☎ 05.53.53.54.11
ce.0240594r@ac-bordeaux.fr

Accueil de loisirs Jean-Sigalas

42 avenue des Eglantiers
☎ 05.53.53.45.01 ou 07.89.23.06.72
alsh.coulounieixchamiers@grandperigueux.fr
Renseignements et inscriptions auprès de
l'agglomération du Grand Périgueux
1 boulevard Lakanal à Périgueux
☎ 05.53.35.75.18
enfance@grandperigueux.fr
www.grandperigueux.fr

École départementale des Sports

☎ 06.33.69.20.32
g.vincent@dordogne.fr

Parents d'élèves

Coordonnées affichées à l'entrée de l'école

École des parents et des éducateurs de la Dordogne

☎ 06.63.49.71.77
epe24@ecoledesparents.org
www.ecoledesparents.org

Centre social Saint-Exupéry

Pôle famille et parentalité, accompagnement à la scolarité, ...
Avenue de Lattre-de-Tassigny
☎ 05.53.45.60.30
csc24.saintexupery@gmail.com
saintexupery.centres-sociaux.fr

Pôle Éducation, jeunesse, vie associative de la mairie

Avenue du Venta de Baños
Directeur : **Eric Pezon**, ☎ 05.53.35.57.72
Directrice adjointe, cheffe des services
Enfance, Restauration et Entretien :
Christèle Gibiat, ☎ 06.08.91.04.23

► PÉriscolaire

Directrice : **Marine Lestrade**,
☎ 06.46.91.95.35
periscolaire@coulounieix-chamiers.fr

► Restauration

Coordonnatrice : **Nadine Chaulet**,
☎ 05.53.35.57.26
restauration@coulounieix-chamiers.fr

► Entretien

Coordonnatrice : **Sophie Guilloux**,
☎ 05.53.35.57.52

Services municipaux

► bibliothèque municipale François-Rabelais :

☎ 05.53.54.03.02
bibliotheque@coulounieix-chamiers.fr

► service Culturel :

☎ 05.53.54.73.29
culture-patrimoine@coulounieix-chamiers.fr

► service Sport :

☎ 05.53.35.10.70
sport@coulounieix-chamiers.fr

► service Animations familiales :

☎ 05.53.35.10.70
animation@coulounieix-chamiers.fr

► service Vie associative :

☎ 05.53.35.57.09
vie-asso@coulounieix-chamiers.fr

+ Activités culturelles, sportives, de loisirs ...

Guide des associations téléchargeable sur
www.coulounieix-chamiers.fr



Handwriting practice area with 20 horizontal dotted lines.





+ pratique

+ simple

+ rapide

Version mobile téléchargeable sur l'apple store et le google Playstore,



Via un ordinateur à l'adresse :

www.eSpace-citoyens.net/coulounieix-chamiers

ou en scannant le QR Code ci-contre

Mairie de Coulounieix-Chamiers

☎ 05.53.35.57.57

🌐 www.coulounieix-chamiers.fr

📍 Ville de Coulounieix-Chamiers

